

Développement social

Maintenant que le gâteau ne grossit plus, il va falloir décider du genre de société que nous voulons avoir, parce qu'il ne sera plus possible de faire miroiter aux yeux des pauvres le merveilleux avenir économique qui les attend si seulement ils veulent bien patienter un moment que de nouveaux investissements étrangers arrivent, que l'économie sorte de la récession ou jouisse d'une nouvelle relance. Tout cela, ce sont de vains espoirs.

Bientôt il va falloir choisir le genre de société que nous voulons, il va falloir nous mettre à prendre des décisions politiques beaucoup plus en accord avec les principes de la morale et de la philosophie, parce que nous n'aurons plus de grossissements de gâteau pour nous permettre de remettre à plus tard ces questions très difficiles. La difficulté dans laquelle va se trouver le parti libéral au cours des prochaines années, c'est que ses promesses de promotion sociale, de nationalisme économique et de tout le reste vont lui retomber sur le nez, parce que d'abord et avant tout il est asservi aux mêmes orthodoxies économiques que son adversaire le parti progressiste conservateur.

Toutefois, ce n'est pas la seule raison pour laquelle tous les objectifs louables qui sont censés être atteints grâce à l'établissement du département d'État chargé du Développement social ne le seront pas. Une autre raison est d'ordre administratif. Un autre palier bureaucratique sera créé entre l'étape de l'élaboration et celle de la mise en application. Il ne suffit pas d'avoir un Conseil privé et un Conseil du Trésor. Il ne suffit pas d'avoir le cabinet et ce gouvernement qui fait constamment preuve de l'inertie la plus totale. Voilà que nous devons insérer maintenant dans ce processus un nouveau stade de tergiversations et de délibérations inutiles.

Ceux d'entre vous qui avez lu *Le château* de Franz Kafka se souviennent de la difficulté à laquelle se heurte le personnage principal dans cette pièce qui tente de se rendre compte de la situation, qui tente de se rendre compte exactement de ce qu'est la réalité et à qui il pourrait demander d'intervenir. Avec l'établissement du ministère d'État chargé du Développement social, une autre catégorie administrative kafkaïenne est imposée aux Canadiens déjà mécontents à bon droit des décisions que prend leur gouvernement.

Ce ne sera qu'un autre écran, un autre palier de discussion et de responsabilité qui fera que la Chambre ne pourra plus interroger directement les ministres concernés pour qu'ils nous rendent compte des politiques ou de l'absence de politiques de leurs ministères. Maintenant, ils vont pouvoir se cacher derrière le ministre d'État chargé du Développement social. Ils pourront dire: «J'aimerais beaucoup faire ceci ou cela, mais je n'en ai pas reçu l'ordre. Adressez-vous au ministre de la Justice si vous pouvez le trouver, s'il n'est pas en train de s'occuper des relations fédérales-provinciales, des problèmes de la justice ou de son nouveau porte-feuille, le département d'État chargé du Développement social». En fait, tous les ministres sont devenus de ce fait des subalternes. Il s'agit d'une atteinte très grave au principe de la responsabilité, principe qui est au cœur de l'activité parlementaire.

Peut-être les ministres seront-ils soulagés—compte tenu de ce que j'ai dit tout à l'heure au sujet de l'incapacité du gouvernement fédéral de tenir ses promesses—de ne pas endosser l'entière responsabilité de leurs échecs et de s'en remettre à

leur aîné, le ministre de la Justice, qui est déjà surchargé de travail.

Je trouve incroyable qu'une seule et même personne puisse avoir la haute main sur le développement social, sur la justice et sur les relations fédérales-provinciales, ce qui corrobore l'hypothèse selon laquelle nous assistons en réalité à la mise sur pied de tout un mécanisme destiné à veiller à ce que le gouvernement réduise ses dépenses. Ces restrictions ne seront pas accompagnées, je le reconnais, de tout le battage pharisaïque et destructeur que les progressistes conservateurs ont tendance à faire lorsqu'ils lancent un programme d'austérité; elles se feront d'une façon très subtile. Les libéraux ont toujours tendance à...

Une voix: Y aller en douceur.

Une voix: A mettre un gant de velours.

M. Blaikie: Oui, à mettre un gant de velours, comme l'a dit un député.

Une voix: A avoir une main de fer.

M. Blaikie: Oui mais à l'égard des pauvres. Je pense que le député d'Etobicoke-Lakeshore (M. Robinson) a déjà dit que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) avait brossé un tableau un peu trop sombre des conséquences de la création de ce département d'État chargé du Développement social. Je sais bien qu'être pessimiste à notre époque est presque une insulte à l'intelligence humaine. Nous avons affaire à un optimisme délirant face à l'avenir, et ce genre d'optimisme imprègne et contamine tous nos actes.

Je crois qu'il importe, quoi que nous réserve l'avenir, d'être clairvoyants et réalistes. Je préfère être réaliste et donner l'impression d'être un pessimiste aux yeux de l'optimiste à tout crin que de souscrire aux espérances illusoire que nous avons entendues aujourd'hui sur ce que ce mécanisme particulier d'austérité nous permettra d'accomplir en matière de politique sociale au Canada. Je me rends compte que le gouvernement a eu fort à faire pour justifier la création de ce ministère, surtout que l'idée en revient aux progressistes conservateurs, mais ce n'est pas la première mesure que le gouvernement libéral a été disposé à emprunter à ses frères conservateurs, ce qui donne crédit, je crois, à notre théorie dite du bonnet blanc et du blanc bonnet, qui s'avère de plus en plus fondée de jour en jour.

Il peut sembler qu'être contre la coordination, l'intégration et la planification de notre politique sociale serait être injuste et mal intentionné envers le gouvernement. Il lui appartiendra, cependant, au cours des prochaines années, d'apporter la preuve que cette initiative de sa part est réellement destinée à enrichir et rehausser la politique sociale du Canada, et non pas simplement à devenir un mécanisme par lequel il peut faire de façon détournée et en endossant moins de responsabilités, ce qu'il avait décidé de faire en 1978 lorsqu'il a commencé à procéder aux premières restrictions au mois d'août de cette année-là. Nous devons attendre pour voir s'il pourra surmonter les contraintes de la réalité. Il ne sera pas en mesure de le faire.

● (2140)

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Monsieur l'Orateur, voici la première occasion que j'ai de féliciter le ministre du travail qu'il a fait pendant la campagne référendaire au Québec. Il est l'un des rares ministériels à avoir parlé du fond du cœur en évitant de brandir la menace économique.